BCG GÉOMÈTRES EXPERTS

FONCIER
URBANISME
COPROPRIÉTÉ
BORNAGE
TOPOGRAPHIE
SCAN 3D
BUREAU D'ÉTUDES-VRD
EXPERTISE
IMPLANTATION
CONSEIL

BLAIN Siège social
9, rue Thomas Edison
BP14
44130 BLAIN
Tél. 02 40 79 02 70
blain@
bcg-geometre-expert.fr

SAVENAY
2, rue de la Gare
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 91 73
savenay@
bcg-geometre-expert.fr

ST HERBLAIN
37, rue Bobby Sands
44813 ST HERBLAIN Cedex
Tél. 02 40 86 09 73
saint-herblain@
bcg-geometre-expert.fr

PONTCHÂTEAU
2bis, rue des Châtaigniers
Parc de la Cafetais
44160 PONTCHÂTEAU
Tél. 02 40 01 60 27
pontchateau@
bcg-geometre-expert.fr

SARL AU CAPITAL
DE 104 000 €
429 051 154
RCS SAINT-NAZAIRE
APE 7112A
OGE N° 2000B200010

Architecte :
M. Thierry VAUDOLON
53, Kercouet
44 100 HERBIGNAC

Maître d'ouvrage :
SAS LOTIPROMO
2, Impasse de la Fougerais
85300 CHALLANS

GROUPE PAJOT PROMOTION
lotisseur & promoteur

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de DONGES

Rue du Champ du Jeu

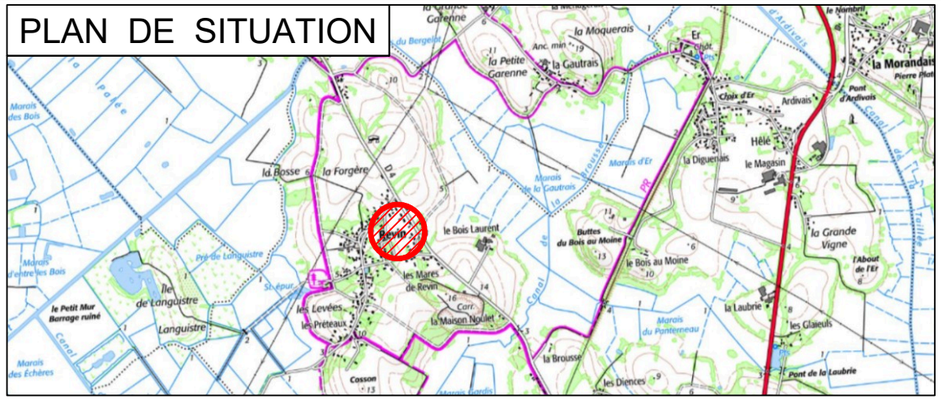
"Le Champ du Jeu"

PA 044 052 23 T0002 - Arrêté du 12/10/2023

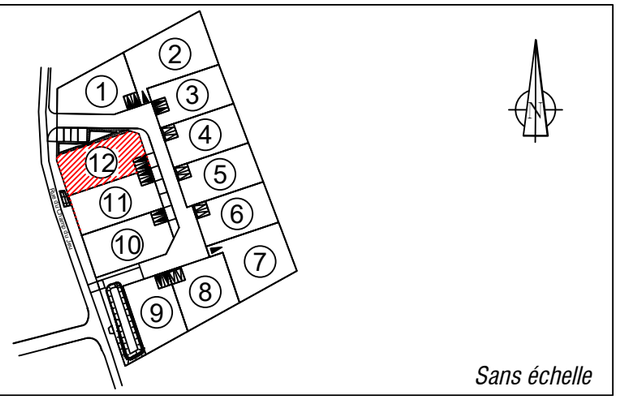
PLAN DE VENTE

Lot 12

PLAN DE SITUATION



PLAN MASSE



Sans échelle

Date	Indice	Nature des modifications
01/02/2024	A	Première édition
29/01/2026	B	Mise à jour des références cadastrales et implantation des bornes de division

Commune de DONGES

2, Allée du Morta

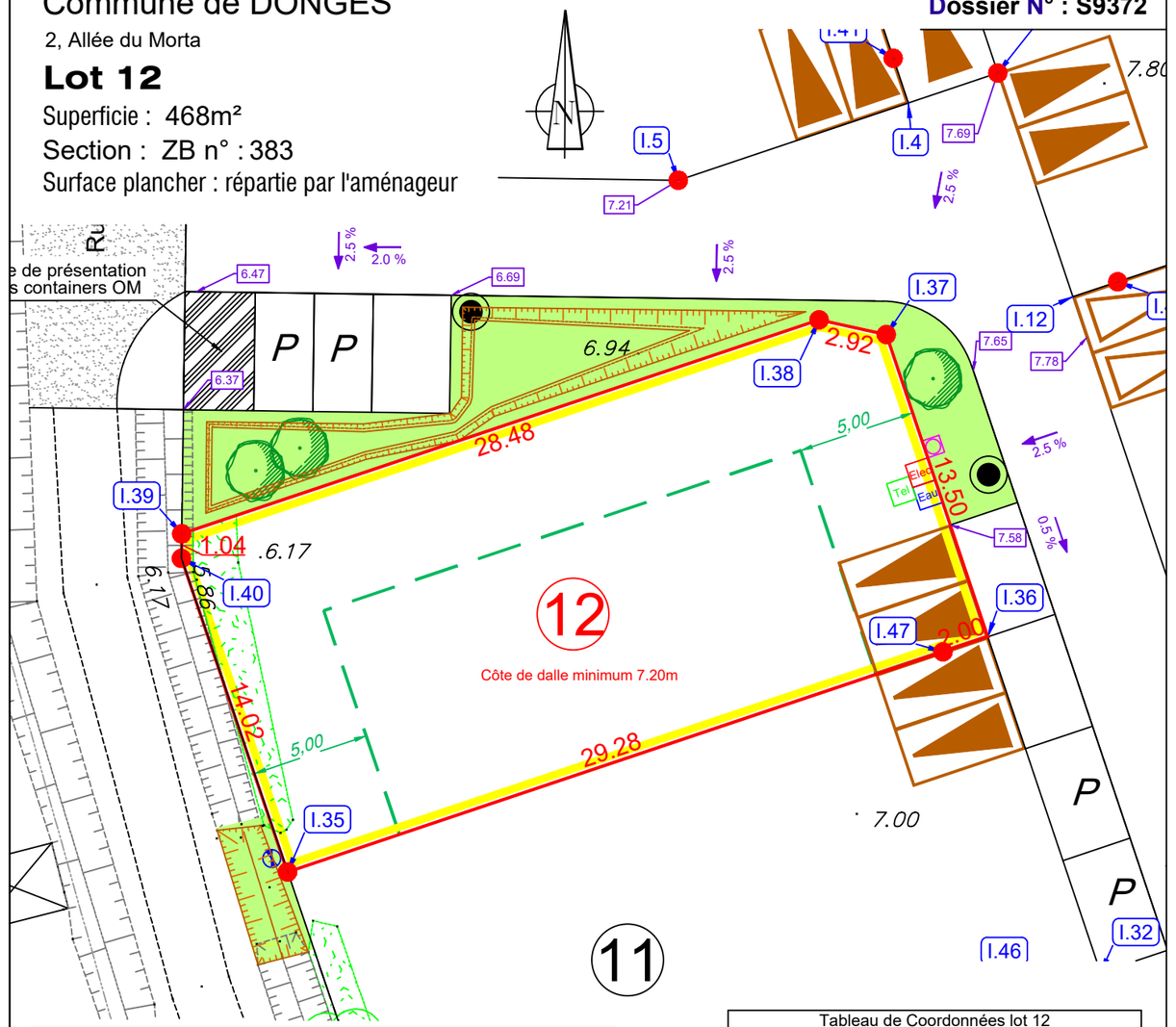
Dossier N° : S9372

Lot 12

Superficie : 468m²

Section : ZB n° : 383

Surface plancher : répartie par l'aménageur



Les acquéreurs du lot devront gérer leurs eaux pluviales sur leur emprise privative par la mise en œuvre d'un système individuel, à leur charge, qui respecte la règlementation en vigueur. Le système choisi sera décrit dans la demande de PC et devra avoir une capacité d'infiltration pour un volume minimal de 2m3

LEGENDE

- Borne
- Périmètre du Lot
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement libre, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 4m de largeur
- Elec Eau Tel — Branchements réseaux souples : électricité, eau potable et téléphone
- Branchements individuels : eaux pluviales, eaux usées
- Arbre existant
- Arbre à planter (position de principe)
- Recul d'implantation par rapport à l'alignement des voies : 5 m min.
- 24.56 — Cote altimétrique du terrain naturel
- 2.0% 68.06 — Pente et cote voirie projet
- I.20 — Matricule du sommet du périmètre du lot

Tableau de Coordonnées lot 12

SOMMET	X	Y	DISTANCE
I.37	1313050.76	6254181.14	2.92
I.38	1313047.91	6254181.77	28.48
I.39	1313020.91	6254172.71	1.04
I.40	1313020.90	6254171.66	14.02
I.35	1313025.40	6254158.39	29.28
I.47	1313053.16	6254167.71	2.00
I.36	1313055.05	6254168.34	13.50
Superficie : 468 m²			

Nivellement système NGF-IGN69 - Rattachement TERIA
Coordonnées système L93-CC47 - Rattachement TERIA

Echelle : 1/250e

NOTA :

-Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.

-L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.

-Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes.

-Depuis le 1er octobre 2020, toute vente d'un terrain à bâtir se trouvant dans une zone à risque de retrait-gonflement d'argiles considérée en aléa moyen à fort devra être précédée d'une étude de sol particulière, à charge du vendeur.

Terrain concerné : ☐ OUI ☒ NON